

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION**

**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE DE CHARLEMAGNE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice administrative et greffière, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Charlemagne, préparé par la firme LBP Évaluateurs agréés, pour l'année 2024, sera en vigueur pour son deuxième exercice financier et a été déposé à mon bureau le 5 septembre 2023 au 84, rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, et que toute personne peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture des bureaux de l'hôtel de Ville.

Il est également possible de consulter les informations concernant le dépôt du rôle triennal d'évaluation sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : www.charlemagne.ca

Conformément aux dispositions de la loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Toute demande de révision, pour être recevable, doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée ou transmise par courrier recommandé à l'endroit suivant :

Hôtel de Ville de Charlemagne
Madame Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière
84, rue du Sacré-Cœur
Charlemagne, Québec J5Z 1W8

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée du montant établi par le règlement municipal en vigueur et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Charlemagne
le 7 septembre 2023



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 7 septembre 2023, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 7 septembre 2023.



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière